



KPMG AUDIT OUEST
7 Boulevard Albert Einstein
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16
Site internet : www.kpmg.fr

Office International de l'Eau

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2013
Office International de l'Eau
21 rue de Madrid - 75008 Paris
Ce rapport contient 4 pages



KPMG AUDIT OUEST
7 Boulevard Albert Einstein
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16
Site internet : www.kpmg.fr

Office International de l'Eau

Siège social : 21 rue de Madrid - 75008 Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Aux membres de l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

■ Administrateurs intéressés :

- ✓ BRL, représenté par B. Desandre
- ✓ DEGREMONT, représenté par A. Moryoussef
- ✓ EDF, représenté par B. Mahiou et P. Tourasse
- ✓ SAFEGE Ondéo SUEZ Lyonnaise des Eaux représentés par J. Bertrand et J.P. Maugendre
- ✓ OTV-UIEE, représenté par A.G. Rousse
- ✓ SAUR, représenté par Ph. Peltier
- ✓ S.E.M., représenté par J.M. Simondi et J.P. Chanal
- ✓ VEOLIA, représenté par A. Tiret et P. Bloch
- ✓ EGIS BCEOM INTERNATIONAL, représenté par J.L. Soulier
- ✓ EAU DE PARIS, représenté par O. de Korner
- ✓ SAINT GOBAIN, représenté par C. Funken
- ✓ ONAS, représenté par K. Attia
- ✓ BRGM, représenté par L. Beroud

■ Nature et objet :

Ventes de stages ou d'études ou achats de prestations.

■ Modalités :

Les ventes et les achats réalisés avec les sociétés représentées au conseil d'administration sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Sociétés concernées	CA réalisé TTC (stages – études)	Achats
BRL	9 766	0
DEGREMONT	116 703	0
EDF	1 860 531	104 487
ONDEO SUEZ LYONNAISE DES EAUX	832 034	2 142
OTV-UIEE	5 361	0
SAFEGE	10 371	1 023
SAUR	61 589	2 540
SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE	4 824	0
VEOLIA	54 334	0
EGIS BCEOM INTERNATIONAL	19 436	0
EAU DE PARIS	62 002	0
SAINT-GOBAIN	17 652	0
ONAS	1 352	0
BRGM	0	5 548

Limoges, le 6 mai 2014

KPMG Audit Ouest



Sébastien Guérit
Associé